

AE Allianz Convertible Bond

I. Informations sur AE Allianz Convertible Bond

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Convertible Bond** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles.

Classe de risque



Durée conseillée

5 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité du fonds peut augmenter avec un risque de moins-values sur les emprunts obligataires en cas d'augmentation des taux ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	1,26	-0,69	-0,54	-0,36	1,26	7,03	2,29	-	-	-	-	6,76	-0,99	1,26	27,41 €
Indice de référence	3,53	0,07	0,96	1,66	3,53	10,94	3,52	-	-	-	-	7,60	-0,41	3,53	

II. Informations sur Allianz Convertible Bond - EUR

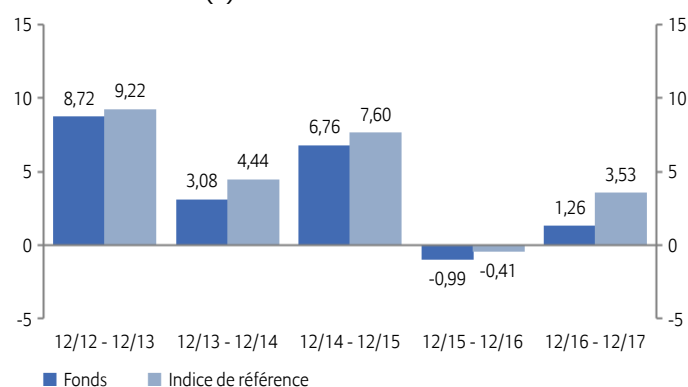
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	20,61	3,82	8,72	3,08
Indice de référence	26,56	4,82	9,22	4,44

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,04	-1,00
Alpha (%)	-0,11	-0,11
Bêta	1,08	1,07
Coefficient de corrélation	0,98	0,98
Ratio d'information	-0,67	-0,76
Ratio de Sharpe	0,39	0,65
Ratio de Treynor	0,03	0,04
Tracking error (%)	1,57	1,32
Volatilité (%)	6,96	6,00

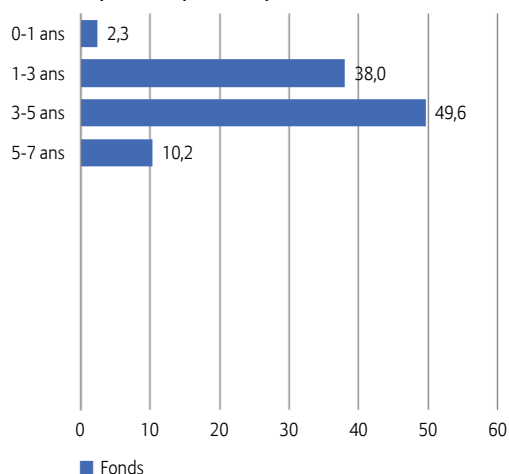
Notation Morningstar™ Allianz Convertible Bond - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/11/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

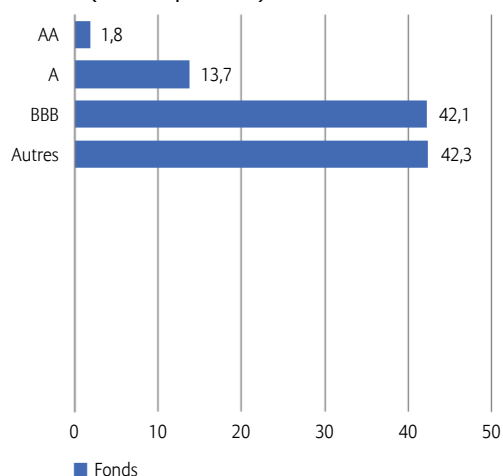
Répartition en % par durée (durée pondérée)



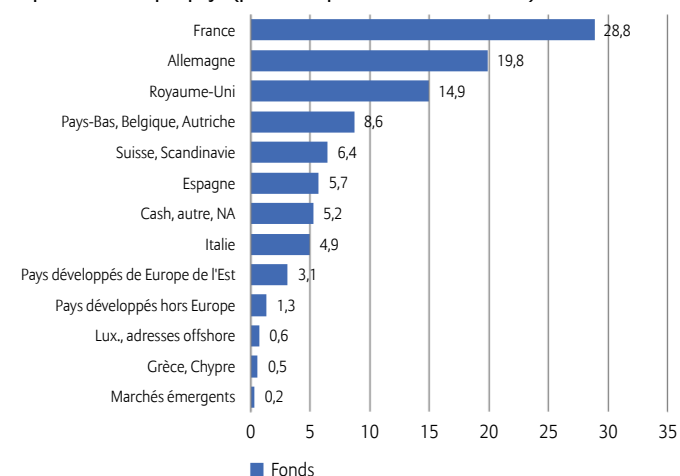
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	5,34
DEUTSCHE WOHNEN DWNI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	4,41
STMICROELECTRON B CONV FIX 0.250% 03.07.2024	3,80
AIRBUS GROUP SE AMFP CONV ZERO 14.06.2021	3,75
IBERDROLA INTL IBE CONV ZERO 11.11.2022	3,34
BP CAPITAL PLC BP CONV FIX 1.000% 28.04.2023	3,23
GRAND CITY PROP GYC CONV FIX 0.250% 02.03.2022	3,10
MNV ZRT RICH CONV FIX 3.375% 02.04.2019	3,06
BAYER AG 1COV CONV FIX 0.050% 15.06.2020	2,99
INTL CONSOLIDAT IAG CONV FIX 0.625% 17.11.2022	2,76
Total	35,78

Répartition en % par notation (durée pondérée)³



Répartition en % par pays (pondérée par la valeur de marché)



Opportunités

- + Revenu de taux sur des obligations convertibles, possibilité de gain de cours si les marchés actions montent.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'État. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	13/01/2012



Gestionnaire de fonds

Tristan Gruet
(depuis le 31/01/2012)

Commentaire du gestionnaire

Sur le marché primaire, la seule nouvelle émission du mois a été une importante convertible traditionnelle pour un volume de 1 milliard d'euros, placée le 6 décembre par Deutsche Post (émetteur régulier) avec une maturité de 7,5 ans. Le fonds n'a pas pris part à l'émission de l'obligation convertible de Deutsche Post, qui a été quelque peu assombrie par l'annonce entourant Steinhoff, publiée le même jour.

Au cours de la période, nous avons renforcé plusieurs de nos positions, notamment sur l'obligation échangeable Airbus/Dassault ainsi que sur l'obligation convertible non-dilutive récemment émise par Vinci.

Cependant, nous avons notamment réduit ou soldé nos positions sur plusieurs émetteurs du secteur immobilier, dont Grand City, Beni Stabili, Immofinanz, Aroundtown, ainsi que sur l'émission à Haut Rendement de l'entreprise allemande SGL Carbon et l'obligation échangeable Remgro/Mediclinic. Nous avons suivi de près l'affaire Steinhoff ainsi que la liquidité de ses obligations et avons décidé, une fois que l'entreprise a reconnu avoir commis des « irrégularités comptables », de réduire pour finalement solder la position du fonds. Le fonds avait reporté en novembre son exposition à l'obligation 2022 au profil de crédit à long terme et à l'obligation convertible à 2023 sur l'obligation convertible de plus petite taille à 2021.

La performance du fonds a été principalement affectée par sa position sur Steinhoff, dont le cours et les prix de l'obligation convertible ont chuté après la reconnaissance des faits par l'entreprise.

Dans une moindre mesure, la performance du fonds a également été pénalisée par sa sous-exposition à Technip, dont le cours de l'action a été soutenu par le rebond du prix du pétrole, ainsi qu'à Intu Properties, qui a bénéficié de l'OPA amorcée par Hammerson, et enfin à LEG Immobilien, dont l'action a enregistré l'une des meilleures performances du secteur immobilier allemand.

En revanche, la performance relative du fonds a été soutenue notamment par ses positions sur Buwog, qui a bénéficié de l'annonce d'une offre d'achat par Vonovia, sur BP (qui a été soutenu par le rebond du cours du pétrole) et sur Inmarsat, l'opérateur de satellites.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

³ Répartition sur base du meilleur rating disponible pour chaque titre. Les données publiées par le gestionnaire de l'indice sont basées sur les ratings moyens et peuvent diverger.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

